

PRÉSENTATION

DESCRIPTION

Vernis de protection polyuréthane à 2 composants de base aliphatique, d'eau, d'additifs spéciaux et d'agents matants (pour BIPUR M et BIPUR S). Existe en mat (BIPUR M), satiné (BIPUR S) ou brillant (BIPUR G).

DOMAINES D'APPLICATION

Intérieur.

Pour sols, murs, plans de travail et salles d'eau.

Protection des systèmes de la marque **MORTEX®** et produits similaires.

AVANTAGES

- Facile d'entretien
- Incolore
- Non jaunissant
- Résistant aux UV
- Excellente résistance aux huiles et graisses
- Performant au contact accidentel des acides et bases dilués courants, des solvants et de l'essence

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DONNÉES D'IDENTIFICATION		
État	Liquide	
Aspect	Sirop	
Couleur	Blanchâtre	
Odeur	Caractéristique	
Densité apparente (à 20°C)	1,05 kg/l	
Conditionnement	Pots 1 kg net - Composant A : 0,82 kg (M & S) 0,76 kg (G) - Composant B : 0,18 kg (M & S) 0,24 kg (G) M et S : 82 % composant A et 18 % composant B G : 76 % composant A et 24 % composant B Pots 5 kg net - Composant A : 4,10 kg (M & S) 3,80 kg (G) - Composant B : 0,90 kg (M & S) 1,20 kg (G)	
Stockage	10 mois dans un endroit sec et à l'abri du gel et sans contact avec le sol dans l'emballage d'origine fermé. Ne jamais laisser les produits en plein soleil.	
Teneur en COV	<1 g/l pour BIPUR M et BIPUR G <5 g/l pour BIPUR S	
Classification douanière	32 09 90 00	
DONNÉES D'APPLICATION		
Consommation moyenne	90 à 120 g/m² (en 2 couches)	
Epaisseur par couche	40 microns	
Température d'application	+8°C min. à +30°C max.	
Humidité de l'air	< 80 % Proscrire l'utilisation d'appareils pouvant assécher l'humidité de l'air (déshumidificateur, air conditionné,...) 1 semaine avant et après le chantier ainsi que pendant l'application.	
Humidité du support	< 3 %	
Pot life	< 3 h à 20°C	
Temps de séchage (à 23°C)	Entre les couches : 8 à 24 h Praticabilité: 16 h Trafic normal : 48 h (4 j à 12°C) Séchage complet : 5 jours	

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°1 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



CARACTÉRISTIQUES FINALES*	
Résistance chimique	Bonne
Résistance à l'usure	>AR0.5
Résistance aux chocs	>IR4
Résistance aux UV	Excellent
Flash point	>100°C

*Sur version lisse

APPLICATION

SUPPORT ET PRÉPARATION

Le support doit être sain, sec avant et après la pose, propre, mat dénué de poussière et non gras. Il doit être dur, non gélif et non farinant.

PRÉPARATION DU MÉLANGE

Ne mélanger que les quantités nécessaires.

Filtrer le composant A.

Verser la totalité du contenu du pot B dans le récipient contenant la partie A, agiter mécaniquement en insistant particulièrement sur la partie inférieure et les bords du récipient. Transvaser le mélange ainsi réalisé dans un autre récipient, et mélanger à nouveau. Ce double mélange permet d'éviter les effets de bords et les hétérogénéités d'aspect.

Une fois les 2 composants mélangés, le vernis ne peut plus être conservé.

MISE EN ŒUVRE

Appliquer le BIPUR en 2 couches à l'aide d'un rouleau microfibre (7 mm) sans couture. L'application crée un voile blanc qui disparaît au séchage.

Vérifier l'absence de coups de rouleau à l'aide d'une lumière rasante avant séchage.

Bien laisser sécher minimum 5 jours pour une bonne résistance chimique.

Après séchage du BIPUR, possibilité d'appliquer notre cire BEALWAX en très fine couche appliquée au chiffon coton blanc ou au pinceau et ramasser en étendant de façon homogène les surplus de produit au moyen des tissus blancs ou d'un papier absorbant.

DIVERS

NETTOYAGE DES OUTILS

Le produit frais se nettoie à l'eau tiède savonnée.

AVERTISSEMENTS

Les chantiers doivent être protégés contre la pluie, le soleil, le vent et le gel jusqu'au séchage complet.

Il est fortement déconseillé d'effectuer une application sur des supports contenant des sels (sulfate de sodium, nitrates, calcium,...).

La couleur du support peut être modifiée par l'application du vernis.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°2 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
 T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
 INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE



CONSEILS

Un voile blanc peut subsister en cas d'application en couches trop épaisses.

Bien suivre les protocoles de pose suivant la destination du produit. Ne jamais utiliser d'autres produits que ceux indiqués dans cette fiche technique pour éviter tout risque de désordre.

Pour un même chantier et par type de produit, toujours utiliser des produits portant le même numéro de lot.

Toujours faire des essais avec la protection choisie, chaque pigment et chaque protection réagissant différemment.

ENVIRONNEMENT

Éliminer dans un centre de collecte de déchets spécialisé.

SÉCURITÉ

Éviter tout contact avec la peau. Prendre les précautions habituelles d'utilisation des résines synthétiques : combinaison, gants et lunettes. En cas de contact accidentel, laver les parties atteintes à l'eau et au savon. En cas de projection dans les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Consulter la fiche de sécurité disponible sur demande ou sur www.bealinternational.com

NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions générales de Vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Consulter la notice légale en fin de document

Page n°3 - Cette fiche technique comprend 3 page(s) - Édition AG 2025-01-23 - Cette présente édition annule toutes les précédentes.

BEAL INTERNATIONAL S.A.

Z.I. NOVILLE-LES-BOIS • RUE DU TRONQUOY 8 • 5380 FERNELMONT • BELGIUM
T. +32 (0) 81 83 57 57 • F. + 32 (0)81 83 57 67 • RPM NAMUR • TVA BE 0414 592 153
INFO@BEAL.BE • WWW.BEAL.BE

